



BURKINA FASO
ASSOCIATION EL-SHAMA- EDUCARE Unité – Progrès – Justice
N° N00000219901 du 10 juillet 2017
01 BP 5729 Ouaga 01 : BURKINA FASO
Tel: 70 00 75 79 / 76 30 04 40
E-mail : Mail: elshamaeducare@gmail.com

PLAIDOYER POUR UN PROJET DE PARRAINAGE AUX ELEVES VULNERABLES

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'école se doit de développer en l'enfant toutes les potentialités dont il est susceptible. Elle est le socle de tout développement holistique. Conscient de cette réalité, les autorités de notre pays dans sa politique éducative pour permettre à tout enfant de pouvoir aller à l'école ont décidé de la rendre gratuite pour les enfants de 6 ans à 16 ans. Cette gratuité permet aux parents d'élèves d'être exempté des frais de scolarité.

Par contre les autres frais tels que l'achat des fournitures scolaire, l'habillement, l'alimentation, santé etc reposent sur les parents. C'est ce qui provoque la déperdition scolaires (abandon) dû à la vulnérabilité de certains parents. En plus, les enfants orphelins de père ou de mère abandonnent l'école par manque de soutien. Enfin avec les évènements malheureux du terrorisme, certains parents ont perdu leurs emplois, d'autres leurs terres cultivables. Ils sont donc incapables d'assurer le circuit scolaire de leurs progénitures. Conséquences, leurs enfants abandonnent l'école malgré leur volonté de vouloir poursuivre leurs études.

Pour une meilleure prise en charge de ses enfants vulnérables, orphelins, les déplacés internes dû aux terrorisme, l'Association EL-SHAMA qui œuvre pour l'éducation, l'environnement, les droits- humains et l'insertion des groupes spécifiques s'est vu obligé de constituer un projet de parrainage pour résoudre les pertitions dû aux vulnérabilités de certains parents. Ce qui permettra aux élèves de continuer leurs circuits scolaires.

II. OBJECTIFS

L'objectif principal est de parrainer les enfants orphelins vulnérables, les enfants déplacés et les enfants Vulnérables pour leur prise en charge de 6 à 22 ans.

a) Objets spécifiques

- permettre aux élèves d'aller à l'école
- Offrir aux élèves une ration alimentaire.
- Offrir aux élèves des fournitures scolaires du savon, des habits et prises en charge sanitaires.
- Contribuer à la formation holistique des élèves de 6 à 22 ans.
- Aider les parents vulnérables à s'auto former.

b) Résultats attendus

- Tous les élèves parrainer vont à l'école et sont les meilleurs.
- Les élèves parrainés ont une ration alimentaire.
- Tous élèves ont des fournitures scolaires, des habits et de quoi se soigner.
- Tous les élèves reçoivent des cours d'appuis.
- Tous les parents d'élèves reçoivent des formations sur l'apprentissage de certains métiers.

III- CHOIX DES ELEVES A PARRAINAGE.

Le choix des élèves bénéficiaires du projet parrainage se fait sur la base de quatre critères.

- Etre élèves inscrit du CP1 jusqu'en terminale.
- Etre orphelin vulnérables
- Etre enfants de parents vulnérables.
- Etre enfants déplacés

1- L'APPORT DU PARRAIN

Il existe plusieurs types de parrain qui sont :

Parrain individuel, parrain partiel et parrain collectif.

a) Le parrain individuel.

C'est une personne qui s'engage à prendre la charge un ou plusieurs enfants. Il a droit à avoir le contact de ou les enfants qu'il a parrainés. Il a droit au résultat de l'examen scolaire de l'enfant à l'intermédiaire de l'Association EL-SHAMA.

b) Le parrain partiel

C'est une personne qui s'engage a donné des finances à l'association qui chargera de parrainer quelques élèves.

c) Parrain collectif

Le parrain collectif est un ensemble de personne ou association qui décide de soutenir l'association EL-SHAMA-EDUCARE dans le projet de parrainage.

V. MODALITES

CP1 au CM2 de 6ans à 13 ou 14 ans : 150.000f soit 250 Euro par ans.

De la 6^{ème} en 3^{ème} : 250.000f soit 400 Euro par ans

De la seconde en terminal 300.000f soit 500 Euro par ans

Les utilisations des fonds.

Les fonds serviront à :

- Prise en charge de la scolarité et la ration alimentaire.
- Prise en charge les tenus scolaires et sanitaire.
- Prise en charge l'établissement des actes de naissance, les frais des dossiers et de la santé.

Il faut noter qu'un parrain peut contribuer au-delà de la somme demandée pour le parrainage.

VI. PROGRAMME D'ACTIVITE PROVISOIRE DE 2024 – 2030

Le programme d'activités prévisionnel est un ensemble d'activité que l'association EL SHAMA EDUCARE veut réaliser en tenant compte du financement de ses partenaires et des dons en nature ou en espèce d'une tierce personne.

L'association EL-SHAMA est disposé à accompagner toute structure, ONG ou association accompagner qui désirent réaliser des projets au Burkina-Faso.

Liste des projet prévisionnel 2024 -2023

- 1- Conférence sur le civisme, la patriotisme e la lutte contre les consommations de la drogue dans les milieux scolaires annuellement
- 2- Projet de réalisation de forages.
- 3- Projet de réalisation de écoles
- 4- Projet de réalisation de collèges
- 5- Projet de création d'un centre de formation profession, des métiers et un orphelinat.
- 6- Projet d'organisation des journée d'excellence annuel au meilleur élèves
- 7- Projet de construction du siège de l'association EL-SHAMA-EDUCARE
- 8- Projet de création de trois basfonds pour les cultures maraichères et contre saison.
- 9- Projet de création de pépinière et verger scolaire et villageois
- 10- Projet de sensibilisation formation pédagogique au profit des enseignants
- 11- Projet de formation aux femmes pour la fabrication du savon, soubala, le tissage, le vannage etc.
- 12- Projet d'aide annuellement aux personnes vulnérables.

Nous remercions déjà tous ceux qui désirent soutenir ce parrainage au bonheur des enfants

Le Président

Salifou DONDASSE